

**LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
DE NESTLÉ**

ont le pénible regret de faire part
du décès de

**Monsieur
Stève GIRARDIN**

survenu le 22 mai 2016.

Nous garderons un souvenir ému
et reconnaissant de ce fidèle
collaborateur et collègue.

Profondément affligés par ce
décès, nous nous associons à la
douleur de sa famille et lui expri-
mons nos sincères condoléances.